

Contrat d'engagement : **FARINES PANIFIABLES BIOLOGIQUES**

Année 2025

Le présent contrat est passé :

Entre le **Producteur** : **GAEC Le regain**, agriculture certifiée AB3 - chemin des Tattes 74140 Massongy  
**Tél** : 0950173732 **Email** : gaec-le-regain@gmx.fr

Et l'**Adhérent** de l'AMAP Les paniers du chablais :

Mme, M, : .....

Demeurant : .....

Tel : ..... Email : .....

**Pour l'année 2025**, Le présent contrat passé entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de Farine panifiable bio certifiée selon les termes ci-dessous et élaboré pour six distributions : les **31 janvier, 28 mars, 23 mai, 18 juillet, 26 septembre, 21 novembre**. Soit tous les 2 mois.

**Termes du contrat :**

**Le producteur** s'engage d'une part :

- A transformer seulement les céréales de la ferme en production biologique.
- Nos farines sont moulues avec un moulin de type Astrié à la meule de granit (ce qui préserve le germe et l'assise protéique du grain).
- A livrer, les Paniers, le jour et l'horaire déterminé par le conseil d'administration Les Paniers Du Chablais, selon la fréquence déterminée dans le contrat.
- A tenir les adhérents informés de l'état de ses cultures ou de son l'élevage ainsi que de la vie de son exploitation, notamment à faire visiter son exploitation régulièrement.
- A respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association « les paniers du Chablais ».

**L'adhérent** s'engage d'autre part :

- A respecter la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association les paniers du Chablais.
- A venir prendre ou faire prendre en un lieu, un jour et un horaire déterminé par l'association son panier aux dates prévues.
- A trouver son remplaçant en cas de départ anticipé (s'il n'y a pas de liste d'attente).
- A remettre à l'association, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre du GAEC LE REGAIN, soit un chèque ou deux chèques correspondant au total indiqué dans le tableau ci-dessous.
- A accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du panier.

**Composition du panier :**

Type	FARINES DE BLÉ T80			FARINES DE BLÉ T110			FARINES DE BLÉ Intégrale		
Poids des sacs	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	3 kg	5 kg
Prix TTC	2,30 €	6,50 €	10,00 €	2,30 €	6,50 €	10,00 €	2,30 €	6,50 €	10,00 €
DISTRIBUTION	31-janv								
	28-mars								
	23-mai								
	18-juil								
	26-sept								
	21-nov								
Somme	..... X 2,30€	..... X 6,50€	..... X 10€	..... X 2,30€	..... X 6,50€	..... X 10€	..... X 2,30€	..... X 6,50€	..... X 10€
<b>TOTAL</b>									

Type	Petit épeautre T110			Sarrasin T110			Maïs T110	Lentilles en graines
Poids des sacs	1 kg	2 kg	4 kg	1 kg	3 kg	5 kg	1 kg	1 kg
Prix TTC	5,00 €	10,00 €	20,00 €	4,00 €	12,00 €	20,00 €	2,30 €	5,00 €
DISTRIBUTION	31-janv							
	28-mars							
	23-mai							
	18-juil							
	26-sept							
	21-nov							
Somme	..... X 5€	..... X 10€	..... X 20€	..... X 4€	.....X 12€	..... X 20€	..... X 2,30€	..... X 5€
<b>TOTAL</b>								

**TOTAL DE LA COMMANDE** ..... €

Signature de l'adhérent  
 Fait le .....

Signature du producteur : 